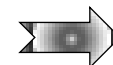


FRAIS ANNUELS DE SCOLARITE 2019 / 2020

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE
① Contribution des Familles	490.00 €	580.00 €	760.00 €	900.00 €
② Frais fixes	260.00 €	280.00 €	380.00 €	310.00 €
Soit un total de :	750.00€	860.00 €	1 140.00 €	1 210.00 €
Demi-Pension (4 repas et surveillance)	820.00 €	830.00 €	880.00 €	880.00 €
Repas occasionnel	7.00 €	7.00 €	7.00 €	7.00 €
Pension (du lundi midi au vendredi midi)				4 200.00 €
③ Etude/Garderie (lundi mardi jeudi)	330.00 €	330.00 €	330.00 €	
Etude/Garderie occasionnelle (unit�)	4.00 €	4.00€	4.00 €	
④ Arrhes	110.00 €	110.00 €	130.00 €	210.00 €
⑤ Frais de dossier	45.00 €	45.00 €	65.00 €	65.00 €
R�ductions Fratries sur la Contribution des Familles				
A partir du 2 ^{�me} enfant – 20 % sur ①	-98 €	-116 €	-152 €	-180 €
A partir du 3 ^{�me} enfant – 50 % sur ①	-245 €	-290 €	-380 €	-450 €
A partir du 4 ^{�me} enfant – 100 % sur ①	-490 €	-580 €	-760 €	-900 €
Cotisation facultative				
A.P.E.L. (par famille et par an, tarif 18/19) : 22.00 €				



① **La contribution des familles** comprend la part relative à l'externat exclusivement réservée à la gestion de l'établissement : investissements immobiliers et d'équipements ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. C'est sur cette part que sera calculée la réduction dont bénéficient les familles ayant plusieurs enfants scolarisés à La Salle – Avignon.

② **Les frais fixes** comprennent la participation financière de l'établissement, au prorata du nombre d'élèves, reversée au réseau local et national de l'Enseignement Catholique, les prestations au bénéfice des élèves : activités sportives, activités ou sorties pédagogiques (hors voyage et dispositifs spécifiques), intervenants extérieurs, ...

③ **Etude / Garderie** : le forfait prévoit la prise en charge des élèves les lundi, mardi et jeudi, de 17h00 à 18h00 pour les écoliers et de 17h15 à 18h15 pour les collégiens.

④ **Arrhes** : versées avec la remise du dossier d'inscription (encaissement immédiat) ou de réinscription (encaissement en juin) et déduites de la facture annuelle, remboursées si désistement pour cas de force majeure validé par la Direction.

⑤ **Frais de dossier** : versés pour les nouvelles inscriptions uniquement à la remise du dossier, non remboursables, non déduits sur la facture annuelle.

L'établissement propose aux élèves des échanges linguistiques, des voyages culturels, des journées d'intégration, des dispositifs particuliers. **Le montant de ces propositions présentées à l'inscription sera facturé à part.**

Cas particulier des élèves qui déjeunent au self mais qui amènent leur repas dans le cadre d'un protocole alimentaire médical - coût d'admission par repas : **1,40 €**

Cotisation facultative : Sans refus d'adhésion de votre part au moment de l'inscription ou de la réinscription et au plus tard, au 31 août, la cotisation facultative à l'A.P.E.L. sera rajoutée à votre facture annuelle.

Comment régler ? Le relevé de frais est établi **pour l'année** et **édité courant octobre**. Nous demandons aux familles, dans toute la mesure du possible, d'opter pour le **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** (le 5 du mois de septembre à juin, nous retourner l'autorisation jointe au dossier d'inscription). Vous pouvez cependant régler également par chèque bancaire ou en espèces, à l'année (en septembre), ou au mois (10 mois de sept à juin). Vous devez envoyer vos règlements spontanément.



Site Centre-ville : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - **Site Montalembert** : 27 Bd Montesquieu - **Site St Géniest** : 1 Chemin de St Géniest
Adresse postale : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66 - E-mail : direction@lasalle84.org

IBAN : FR76 1460 7002 7600 2018 3760 972 - **Site web**: www.lasalle84.net